Envoyé en préfecture le 09/03/2016 Reçu en préfecture le 09/03/2016 Affiché le 9/3/2016

ID: 056-215601477-20160307-2016D18-DE

COMMUNE DE NIVILLAC Arrondissement de Ploërmel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize Le sept mars Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué, S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire Date de convocation du conseil municipal : le 29 février 2016

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 23 Votants : 23

PRESENTS: Mme AMELINE Yolande- M. BOCENO Julien- Mme BOMPOIL Jocelyne- M. BOUSSEAU Yannick- M. BUESSLER-MUELA Patrick- M. CHATAL Jean-Paul- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice- Mme DESMOTS Isabelle- M. FREOUR Jean-Claude-Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme GICQUIAUX Cécile- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- M. LORJOUX Laurent- Mme LEVRAUD Françoise- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme

<u>ABSENTS</u>: M. BRIAND Jean-Yves- Mme HUGUET Evelyne- Mme PANHELLEUX Françoise- Mme PERRAUD Chantal

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme

<u>Délibération 2016D18</u> : Comptes de gestion 2015 (Budget Principal et Budgets Annexes)

Après avoir constaté la conformité des résultats des comptes de gestion de l'exercice 2015 de Mme Nadine DE VETTOR, Comptable du Trésor, par rapport aux écritures de l'ordonnateur (Monsieur le Maire), le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion du budget principal et des 08 budgets annexes suivants : Lotissement du Champ Roncy- Lotissement de l'Orée du Bois- Lotissement de la Croix-Jacques- Lotissement de Lourmois- Lotissement de Sainte-Marie-Supérette- Culture/ Spectacles- Supérette- Assainissement collectif.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Alain GUIHARD

Cette délibération annule et remplace celle visée 08/03/2016 (n°2016D08)